

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Rédacteur:—A. E. AUBRY.

Editeur-Propriétaire:—J. T. BROUSSEAU.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Etats-Pontificaux

Deux juives âgées, l'une de 30 ans et l'autre de 11 ans, ont reçu le baptême...

Etats-Sardes

La nouvelle se confirme que le député Depretis va en Sicile avec une mission officielle et officieuse...

L'opinion dit que M. Depretis va à Palerme, mandé par Garibaldi, qui désire avoir une conférence avec lui...

Sa Majesté voulant donner à ses augustes fils l'ill. A. R. le prince de Piémont et le duc d'Aoste une nouvelle preuve de son inaltérable affection...

Nous lisons dans une correspondance de Florence de la Civiltà cattolica:

La guerre contre le clergé continue sourdement, mais avec fureur. On a essayé inutilement d'obtenir l'adhésion des évêques pour l'abolition du Concordat...

Cette mesure n'a pas d'autre but que de chercher une occasion de diviser le clergé, d'attirer au Gouvernement les mécontents, les peureux, les imprudents...

ve, le clergé doit s'attendre à être bien traité. On suspend toutes les professions et les prises d'habit pour les religieuses et les religieux...

On écrit au Messager du Midi:

"Une lettre reçue de Termini (Sicile), où est arrivée la colonne de Médiçi, donne d'assez tristes nouvelles sur ce qui se passe dans cette île. La colonne, en quittant Palerme, avait été passée en revue par Garibaldi, à la tête de son état-major...

"Le correspondant de qui je tiens ces détails me dit que Médiçi et ses officiers, en arrivant à Termini, paraissaient profondément découragés. Médiçi aurait envoyé un exprès à Garibaldi avec une lettre, pour lui exposer la situation et lui demander en même temps l'autorisation de faire un exemple. Il proposa de faire courir après les déserteurs et d'en fusiller quelques uns devant le syndic. On n'aurait point encore reçu la réponse de Garibaldi."

On lit dans le Constitutionnel:

"Nous connaissons exactement aujourd'hui le fond du débat qui vient de se terminer d'une manière si bruyante entre le général Garibaldi et M. La Farina. M. La Farina vient de l'exposer publiquement dans un document que nous avons sous les yeux, et qui jette un grand jour sur les projets et les idées du dictateur."

"M. La Farina croyait fermement et croit encore que la Sicile n'avait qu'un moyen unique de salut: l'annexion immédiate au royaume constitutionnel de Victor-Emmanuel, ardemment désirée par tous les Siciliens et demandée par les adresses de plus de 300 communes. Garibaldi croyait au contraire et croit encore devoir retarder l'annexion jus-

qu'à la libération de toute l'Italie, y compris Venise et Rome.

"M. La Farina croyait qu'il y avait beaucoup d'imprudence à confier l'autorité publique à des hommes comme M. Crispi, inconnu aux Siciliens; comme M. Raffaele, bourbonnien en 1847, républicain en 1848, puis membre du gouvernement municipal bourbonnien en 1849; ou à un mazzinien notoire comme Mario, ou à des bourbonniens détestés comme Scordato et Miceli. Mais Garibaldi, dit M. La Farina, croyait au contraire que 'le concours de pareils éléments pou-

"M. La Farina résume ensuite tous ses autres griefs; on mettait tout en œuvre pour discréditer publiquement le gouvernement piémontais et les hommes d'Etat à qui l'Italie doit tant de reconnaissance; les hommes les plus dévoués à la cause nationale, ceux qui avaient le plus souffert en Sicile pour la Révolution étaient, comme les hommes les plus intelligents et les plus capables, exclus de l'administration de la chose publique; on envoyait dans les districts, avec de pleins pouvoirs, des hommes inconnus ou tristement connus; on a combattu avec un grand acharnement l'institution de la garde nationale, unique palladium de l'ordre dans un pays où il n'existe ni magistrats, ni gendarmes, ni police; on alarmait le pays, si hostile aux idées mazziniennes, en faisant de Palerme le nid des plus incorrigibles mazziniens de toute l'Italie; enfin, on intimidait la presse au point de menacer de mort un journaliste qui avait écrit un article contre Mazzini, mais on laissait librement publier le Précurseur, qui, rédigé par d'anciens rédacteurs de l'Italia e Popolo, affirmait que le Piémont ne désirait l'annexion de la Sicile que pour la rendre aux Bourbons de Naples comme un gage d'alliance."

"Telles furent les causes du mécontentement qu'il exprima, dit-il, au général Garibaldi avec franchise et sans aigreur. Jusque-là, leurs rapports avaient été courtois et bienveillants, quoique le dictateur reprochât à M. La Farina trois choses: la première, d'être l'ami du comte de Cavour; la seconde, d'avoir voté le traité de cession de Savoie et de Nice à la France; la troisième, d'avoir contrarié ses projets sur l'Italie centrale."

"Mais le parti mazzinien s'alarmait de l'influence croissante de M. La Farina; le 6, veille de l'arrestation, un mazzinien écrivait 'qu'il fallait mettre La Farina et tous ses intrigants en lieu de sûreté; qu'ainsi l'on dissuaderait 'Laurent Valerio de venir aussi en Sicile et d'y intriguer en faveur de son nouvel ami et patron Cavour."

"Ces conseils furent fidèlement suivis, et le lendemain M. La Farina fut expulsé dans les circonstances que l'on connaît. 'Ainsi, dit-il, c'est par un décret dictatorial que j'ai été expulsé de cette île de Sicile, dont les Bourbons n'avaient classé trois fois, ou trois fois j'avais joué ma tête pour la cause de la liberté et de la nationalité italienne, et où 'il ne m'a pas encore été donné d'embrasser ma mère, que je n'ai pas vue depuis douze ans!"

"Faisant ensuite allusion à la note par laquelle le Journal officiel annonce son expulsion en même temps que celle de deux espions, M. La Farina ajoute: 'Le gouvernement des Bourbons voulut me prendre la vie, celui du général Garibaldi va plus loin... L'Italie sera jugée d'une pareille indignité! Mais il est bon qu'elle le sache: à la nouvelle de mon arrestation et de mon expulsion, les ministres, qui avaient tout ignoré,

ont donné leur démission; les autres autorités ont suivi cet exemple; le directeur du Journal officiel s'est retiré pour ne pas publier ces paroles calomnieuses; enfin, l'indignation publique est si grande, qu'elle devient menaçante. Cette nouvelle preuve d'affection et d'estime que me donnent mes compatriotes est une raison de plus pour qu'après cet exposé, que j'ai dû faire bien malgré moi, je n'occupe plus le public de l'outrage qui m'a été fait."

"Ainsi se terminent les confidences de M. La Farina."

Angleterre.

La Révolution marche en Angleterre, et le Morning Herald pousse le cri d'alarme:

"Une nouvelle puissance, dit-il, s'élève dans ce royaume: la puissance de la démocratie. L'école de Manchester a donné imprudemment une grande consistance à ce mouvement et une grande autorité. Le chartisme est respectable, comparé aux doctrines du parti libéral extrême. L'autre jour, un homme d'une certaine distinction qualifiait la mort de Charles Ter d'opération chirurgicale. La Chambre des Lords et la Pairie héréditaire sont le but de l'opposition de ces hommes. Ils veulent américaniser l'Angleterre, établir une république sur les ruines de notre vénérable Constitution. Ils ont une presse à eux. La plupart des journaux, d'une manière ou d'une autre, sont dévoués à leur cause, quelques uns avec modération; d'autres, de semaine en semaine, affectant les notions les plus déraisonnables et les plus révolutionnaires de la démocratie. Les grèves, dans leur aspect le plus nu, le plus impudent et le plus absurde, ont leurs avocats parmi ces journaux; des hommes comme M. Bright, des motions comme celle de M. Collier, excitent et encouragent les aspirations les plus sauvages des radicaux extrêmes. Le socialisme est pour beaucoup dans ces mouvements. Il n'y a rien de plus vrai et de plus certain que la formation d'un fort parti républicain dans nos îles. La politique et les écrits ont prêté une impulsion terrible à ces tendances révolutionnaires."

Ces révélations du Morning Herald n'apprennent rien à ceux qui savent ce qu'est l'Angleterre de nos jours. Oui, l'hydre révolutionnaire menace le corps social de la vieille Albion; mais si le travail qui se fait dans les classes ouvrières effraie le journal anglais, il ne doit pas l'étonner. L'aristocratie britannique, depuis trente ans, a fomenté et couvert de sa protection dans toute l'Europe, la Révolution; elle a toléré dans sa capitale le club des régicides. Partout où a surgi un mouvement insurrectionnel, l'Angleterre, son or ou ses agents se trouvaient derrière, espérant établir la prépondérance britannique sur les ruines des autres. Elle a partout aidé, favorisé les promoteurs de ces doctrines sauvages et stupides, devant lesquelles elle tremble aujourd'hui. Maintenant encore elle soutient publiquement, dans l'espérance de donner la Sicile en pâture à l'avidité de ses marchands, l'entreprise la plus inique des temps modernes. Se croyant invulnérable, elle a donné chez elle droit de cité à la Révolution; elle a joué avec le feu. Si l'incendie se déclare, n'est-ce pas tout simple? Elle recule ce qu'elle a semé; ainsi le veut la logique et la justice de Dieu."

Aujourd'hui, les professeurs de barricades, chassés de toute l'Europe et réfugiés à Londres, se sont chargés de caté-

chiser les masses ouvrières, de leur apprendre le progrès et les droits de l'homme; ils ont trouvé de l'argent pour fonder une presse à bon marché, qui, comme en France, comme en Italie, comme partout, déprave et démoralise les classes populaires, oblitère le sens moral et provoque la haine du pauvre contre le riche. Malgré son habileté, l'aristocratie anglaise n'a pas compris que de tous les pays du monde la Grande-Bretagne est celui où les doctrines socialistes sont le plus redoutables, parce que nulle part ailleurs les contrastes sociaux ne sont aussi tranchés. Si l'Angleterre possède des fortunes colossales, on peut dire que la misère et la dégradation y atteignent aussi des proportions colossales. C'est un beau champ à exploiter, une belle proie à dévorer pour la Révolution!"

Nous avons vu des lords recevoir à leur table et fêter publiquement des hommes dont l'unique gloire consistait à avoir été les promoteurs et les champions de la révolte dans leur patrie. Nous venons de voir lord Brougham pleurer toutes ses larmes sur le bombardement de Palerme, et voter à l'exécution publique le souverain qui défend ses droits contre le bonnet rouge et la fibulière. Si aujourd'hui l'ennemi frappe à sa porte, qu'a-t-il à dire? Au lieu d'accuser les réfugiés qui ont profité du droit d'asile pour infiltrer le poison dans les masses populaires, de prendre à partie l'école de Manchester et M. Bright, le Morning Herald ferait mieux de s'adresser à ses patrons. Les coupables, les vrais coupables, ce sont eux: maîtres de la puissance de la nation, disposant de ses ressources, ils pouvaient s'en servir pour le bien. Leur devoir et leurs intérêts les plus chers leur commandaient d'être en Europe l'appui et le soutien du parti conservateur; ils ne l'ont pas compris. Leur arme de prédilection contre les souverains et les peuples a été la Révolution. Partout ils l'ont provoquée, fomentée, soutenue. L'arme se retourne aujourd'hui. Le monstre jette un regard d'envie sur leurs châteaux et leurs richesses; il souffle la haine au cœur du prolétariat. L'aristocratie britannique tremble maintenant pour sa vénérable Constitution; ses craintes sont légitimes: elle a cru, protégée par la mer, elle pouvait partout et toujours violer impunément les principes sacrés du droit et de la justice. Elle a prêché au peuple la morale du fait accompli; elle lui a appris que la raison du plus fort était toujours la meilleure."

L'idée révolutionnaire a franchi le détroit, apportée par ces mêmes hommes dont l'Angleterre s'est servie pour bouleverser le continent. Sa force est immense, parce qu'elle s'appuie sur les plus mauvais instincts du cœur de l'homme; mais les plus grands coupables ne sont pas les révolutionnaires du continent, ce sont ceux qui les ont soutenus, encouragés, et leur ont assuré l'impunité."

XAVIER DE FONTAINES. (Le Monde.)

Chine.

On lit dans le Moniteur de l'Armée: "Les dernières nouvelles de Chine vont jusqu'au 27 mai. Les alliés continuaient activement leurs dispositions pour la prochaine attaque. Les Français ont déjà débarqué à Tche-Foo, dans le nord du golfe de Petcheli. C'est une position excellente. Ils y organisent leur armée et s'occupent de reconnaître le terrain. De ce point et au moyen d'une marche hardie, on pourra tourner les forts de Takou et les prendre à revers, pendant que

l'escadre remontera le Pei-ho et les attaquera de front. Ce plan est excellent et paraît infaillible.

"La plus grande partie du corps expéditionnaire français est arrivée; on attendait les dernières troupes vers la fin du mois de mai ou vers les premiers jours du mois de juin. La santé de nos soldats est bonne, et ils ont parfaitement supporté le voyage. On a malheureusement eu à déplorer un sinistre bien regrettable: le transport à vapeur Isère, de la marine impériale, a touché, le 17 mai, sur une roche dans le port de l'île d'Armoir, et il a péri. L'équipage et les soldats passagers ont tous été sauvés. Il y avait à bord un matériel considérable d'artillerie, et on s'occupait, aux dernières dates, de faire le sauvetage du navire. Ce malheur, qu'aucune prévision humaine n'a pu empêcher, ne causera aucun retard aux opérations; on pense, du reste, qu'on pourra sauver les canons."

"Les magasins, les hôpitaux et les ateliers de tous genres ont été établis à l'île de Chusan, que les Français et les Anglais occupent en commun. Cette île, qui est saine, offre pour cette destination de très grands avantages. Les relations entre les deux armées étaient excellentes; l'entente la plus parfaite ne cessait de régner entre le général de Montauban et sir Hope Grant, général en chef du corps britannique. On avait envoyé au Japon des officiers appartenant aux deux armées, pour se procurer des chevaux. Malgré la mauvaise situation politique de ce pays, on était parvenu à acheter mille chevaux. Des transports à vapeur venaient de partir de Hong-Kong pour Yedo, afin de chercher cette remonte importante. Une acquisition semblable a été faite à Batavia, avec l'autorisation du gouvernement hollandais."

"Nous avons annoncé que le transport anglais Malabar, à bord duquel se trouvaient le baron Gros et lord Elgin, avait fait naufrage à Pointe-de-Galles, port de l'île de Ceylan. Nous apprenons que les deux diplomates sont repartis de Ceylan le 6 juin pour la Chine à bord du transport à vapeur Peking, mis à leur disposition."

On lit dans le Moniteur de l'Armée:

Les dernières nouvelles arrivées de Chine ont un intérêt tout particulier; elles vont jusqu'au 24 mai et annoncent de prochains événements. La lutte que soutiennent depuis si longtemps les insurgés de Nankin contre les troupes impériales a repris avec une nouvelle activité; les révoltés ont obtenu récemment un avantage signalé."

"Ce succès, sans être décisif, a une importance très grande à la veille de l'ouverture des hostilités avec la France et l'Angleterre. Le gouvernement actuel est très menacé; il existe aujourd'hui dans l'empire un parti nombreux, qui désire un changement de dynastie; et si ce parti était secondé par l'Europe, il pourrait arriver à la réalisation de ses projets."

"L'empereur Hieng-Fou, qui règne aujourd'hui, est le neuvième souverain de la vingt-deuxième dynastie, ou dynastie tartaro-mantchoue des Ta-Tsin, dont le fondateur, Tay-Tsou, monta sur le trône en 1616."

"La dynastie actuelle a remplacé celle des Ming, qui elle-même avait remplacé en 1368 la dynastie des Mongols, fondée par l'illustre Genghis-Khan. Les mécontents et les ambitieux se groupent autour d'un descendant direct de Hong-Kuang, dernier prince de la dynastie des Ming, retiré dans l'est de l'empire, et ils veulent le rétablir sur le trône de

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA.

DU 10 AOUT.

LE TROTTOIR.

(Suite et fin.)

Le précher! Je n'aurais eu garde. Il y a temps pour tout. A chacun sa fonction, d'ailleurs. Mon néophyte était un homme de quarante ans, un brave ouvrier; son instinct le portait au bien assez directement; les idées fausses n'avaient fait que glisser sur son intelligence; donc, point de parti pris, point de virus de corruption dans son cœur. Il devait être enclin à la loyauté. Puisque je le dominais par l'aristocratie relative de mon extérieur et de mon langage, il suffisait d'agir très simplement. —Monsieur Jean, je vous montrais du doigt l'église, où je vais aller entendre la messe tout-à-l'heure. Vous, vous n'allez pas à la messe, je le sais. Je l'ai compris à votre grimace. Mais vous irez un jour, comme moi. —Cela ne m'étonnerait pas trop. Vous avez déjà fait un miracle à mon profit. —Je n'ai pas toujours été pieux; je le suis devenu à l'aide de la réflexion. Il plut à Dieu de décider mon retour par ce chemin. Mon seul mérite est d'avoir obéi à son impulsion; nous ne saurions jamais, en face de lui, prétendre à un autre mérite que celui de l'obéissance. J'avais de petits enfants, et beaucoup. J'avais perdu la

plus grosse partie de mon patrimoine. L'avenir m'alarmait. Fort heureusement, presque toute ma vie s'était passée dans une petite ville de province, là où l'on peut suivre pas à pas la destinée des familles. Je recueillis mes souvenirs. Quelques heures d'étude me suffirent pour constater que la plupart des contemporains de mon père, qui avaient usé leur jeunesse au travail afin de s'enrichir et d'enrichir leurs enfants, l'avaient usée en pure perte. Les fils ont vécu dans la nonchalance, ou dans le plaisir, ou dans le désordre, et ils ont détruit plus ou moins vite l'héritage paternel. J'ai vu l'énorme capital amassé par quarante pères de famille se dissoudre en quelques années, puis ces quarante familles faire comme le capital, c'est à dire se dissoudre également et traîner loin de leur pays une existence malheureuse, immorale, abjecte. Dieu sait le nombre de ceux qui sont ainsi tombés depuis trente ans! Aucun ne se relève. Ils n'essaiment pas même.—Monsieur Jean, ce que je dis là n'est point du tout gai. Cela ne vous ennuie pas encore? —Non, non, Monsieur! J'ai aussi de petits enfants.

—Bon. J'ai senti qu'avant de capitaliser une fortune pour ses enfants, il fallait capitaliser de bons principes et de bonnes habitudes dans leur caractère, de sorte qu'ils pussent d'abord user de la fortune avec sagesse et la conserver; ensuite, pour le cas où surviendrait l'échec de la considération publique, chose facile, et vaincre l'indigence peu à peu, en prenant pour point d'appui le travail et l'honneur du caractère. —Que dites-vous de cela, monsieur Jean? —C'est bien beau; mais... —Mais où trouve-t-on les forces propres, la substance morale, les sentiments, les idées qui font l'intelligence saine, les cœurs

honnêtes et les caractères robustes? Vous souriez. Vous avez quelque envie de vous retourner vers l'église que nous sentons l'un et l'autre derrière nous? Eh bien, mon brave, je ne suis pas allé si vite. J'ai examiné un à un les principes divers qui proviennent de ce que l'on appelle la raison de l'homme. Je les ai tâtés, palpés, disséqués, afin de savoir ce qu'il y avait dedans. J'ai reconnu que tous contenaient une idée pénible: le droit, et que pas un ne contenait le devoir. J'étais sur le seuil de la vérité. En faisant un pas de plus, j'ai découvert que notre répugnance à l'égard de l'Eglise provenait de ceci, que l'Eglise nous parle sans cesse de nos devoirs, que sans cesse elle nous excite au sacrifice, à la compression de notre orgueil et de nos mauvais penchants, à l'amour du bien et à la haine du mal, qu'enfin elle nous attire de toute sa force vers la perfection, qui nous répugne, quoique pourtant elle n'affaiblirait pas le moins du monde notre intelligence, puisque, déchargée des empêchements du vice, notre intelligence n'en aurait que plus de ressort et de souplesse.—Que dites-vous de cela encore? —C'est toujours bien beau; mais... —Mais pour faire bénéficier des enseignements de l'Eglise, il faut croire en elle et en Dieu; et il ne dépend pas de nous de croire? —Justement, —Mon cher Jean, vous vous trompez. Sans vous rien dire de la Grâce, ce qui ressemblerait à une prédication, je vous affirme qu'il dépend de nous de croire.

—Justement, —Mon cher Jean, vous vous trompez. Sans vous rien dire de la Grâce, ce qui ressemblerait à une prédication, je vous affirme qu'il dépend de nous de croire. —Alors, je n'y comprends plus rien. —Comprenez-vous mon empressement à descendre du trottoir lorsque vous approchiez, et l'offre de mon parapluie? —Enfin, monsieur! est-ce que vous voulez me rendre dévot?

—Ne riez pas. Vous êtes bien devenu patient, vous m'obligeant sur ce trottoir où vous vous pavaniez en roi il n'y a pas six semaines.

—Sapristi! c'est bien drôle. S'il y a un secret, dites-le moi. Par exemple, je ne m'engage pas à rien faire de contraire à mes opinions.

—Ah! vous avez des opinions! Dites-moi, vous avez aussi de la loyauté?

—Pour ça, je m'en vante.

—Cela suffit. Tant qu'une seule vertu catholique demeure dans l'homme elle peut devenir; elle devient tout un tel une fondation sur laquelle la Providence divine rebâtit toute l'édifice ruiné. Ah, vous êtes loyal! Eh bien, Dieu vous connaît; il vous suit à travers du monde, et il vous aidera.

—Mon cher monsieur, vous tapez à bras raccourci sur tout ce qu'il y a dans ma tête. Pour un rien je me mettrais en colère. Mais je ne veux pas être ingrat envers vous. Faites votre affaire; cette fois-ci je vous écoute très sérieusement.

—Bien. Une remontrance vous ennuierait; vous hausseriez les épaules. De longues explications religieuses et morales auraient à peu près le même résultat: Vous bâilleriez dans le creux de votre main.

—C'est vrai.

—Cependant, si l'on vous disait: La foi vous viendra à la condition d'un acte simple et loyal accompli en moins de dix minutes, et qui n'aura pas d'autre témoin que Dieu, vous accepteriez la foi?

—Je l'accepterais.....

Je me levai. L'ouvrier se leva. Je passai mon bras sous le sien en m'appuyant bien fort, moi et ma fatigue, et mes pensées, et ma précoce vieillesse. J'étais pénétré à ce moment d'un profond amour de Dieu. Mon visage exprimait une austérité mélancolique qui n'eût pas permis à un vol-

tairien même de sourire. Il fallait sans doute que je fusse ainsi pour déterminer sa confiance, car je n'y mettais certainement aucune affectation. Nous marchions à petits pas et nous regardions l'église.

—Monsieur Jean, savez-vous encore votre Pater?

—Oh!.....

—Et pourriez-vous le réciter couramment?

—Oui, quoique cela ne me soit pas arrivé trois fois depuis ma première communion.

—Voici l'église devant nous. Entrez, froidement. Si un murmure s'élève dans votre esprit, faites-le taire; dites-vous: J'ai promis d'être loyal, je dois être loyal.

—Je le serai.

—Vous irez au bénitier, que les fidèles assigent quelquefois. Vous vous en approchez avec une patience égale à celle que vous m'avez vu mettre en pratique sur le trottoir. Vous prendrez de l'eau bénite. Vous ferez le signe de la croix lentement et la tête haute, en homme de cœur qui a contracté une obligation et la remplit.

Point de raillerie, point de réflexion même, de la froideur paisible et rien de plus. Puis, vous vous isolez au milieu de la foule. Alors recueillez-vous l'espace d'une minute; comprimez les battements de votre cœur; rappelez-vous la promesse qui vous engage et que vous êtes tenu à dégarer strictement. Faites ensuite de nouveau le signe de la croix, et debout, une main dans l'autre main, récitez le Pater à voix basse, doucement, très doucement. Vous ferez encore un signe de croix, et vous sortirez de l'église.

—Après cela?

—Rien.

—Je comprends.

—Pourquoi hésitez-vous?

—C'est plus difficile que cela ne le paraît.

—Moins difficile que de céder la place

sur le trottoir.

—Et si je fais ainsi que vous me l'avez dit, vous pensez?...

—Je pense que cet acte bien simple sera un jour votre plus grand et votre plus beau souvenir. Mais si vous ne vous sentez pas maintenant l'énergie et la loyauté nécessaires.....

—Ah! on ne doit pas remettre ces choses-là au lendemain.

—Adieu. Je vous prédis que vous serez bientôt un solide et fier catholique.

Je lui serrai la main, et je m'éloignai rapidement sans détourner la tête.

Lui aussi m'avait serré la main. J'emportai avec moi son étreinte. Tout en m'éloignant je le suivais; nos esprits ne se quittaient pas.

Lorsque l'agriculteur a semé le grain, il laisse faire le temps et le soleil.

J'avais semé à propos, en bonne mesure. Le reste appartenait à la loi de Dieu.

Pendant un mois, la rue du Four ne reçut pas plus de deux ou trois fois ma visite. Lois de chercher Jean, je l'évitais. Mais Paris est bien moins grande ville qu'on ne le pense. Jean m'avait guetté, m'avait suivi, et il était parvenu à connaître mon nom et mon adresse, plus avancé en cela que moi, qui ne savais de lui que son prénom de Jean.

Un matin, je reçois une lettre de faire-part. Il s'agissait d'un mariage pour le lendemain, entre M. Marteau et Mlle Gilquin, qui m'invitaient à assister à la bénédiction nuptiale. Des noms inconnus. Cela arrive de temps en temps. On cherche. On cherche. Est-ce mon boulanger, mon fruitier, mon épicier? Ici se rencontrait un obstacle bizarre: M. Marteau exerçait la profession de fabricant de formes pour chausseries!

Je stimulais mes souvenirs. Aucune lu-

ses ancêtres ; mais un pareil résultat ne pourrait être obtenu sans une révolution terrible, qui ébranlerait le pays et nuirait de la manière la plus profonde aux intérêts du commerce étranger.

« L'intérêt des puissances européennes n'est donc pas d'aider à une révolution qui entraînerait la ruine du pays et celle des comptoirs étrangers ; aussi l'opinion générale en Chine est-elle que les alliés traitent avec la cour de Pékin aussitôt après la prise des forts du Pei Ho, fait d'armes glorieux qui popularisera notre nom dans toute l'extrême Asie, mais qui ne sera pas suffisant pour porter une atteinte fatale au pouvoir de l'Empereur, que nous n'avons pas intérêt à renverser.

« Tout se prépare en Chine dans le sens du programme qui précède. Les Chinois ont fait de nouvelles propositions et l'Empereur vient de nommer pour président du Nuyko, ou cabinet impérial, le mandarin Kwei-Liang, qui a traité autrefois avec le baron Gros et avec lord Elgin. Ce personnage a des idées très modérées et il a toujours montré, à l'égard des étrangers, un grand esprit de conciliation.

« Quoi qu'il en soit, les alliés continuent activement leurs dispositions pour la prochaine attaque. Les Français ont déjà débarqué à Tche Foo, dans le nord du golfe de Petchi-Li. C'est une position excellente ; ils y organisent leur armée et s'occupent de reconnaître le terrain. De ce point et au moyen d'une marche hardie, on pourra tourner les forts de Takou et les prendre à revers, pendant que l'escadre remontera le Pei Ho et les attaquera de front. Ce plan est excellent et paraît infaillible.

« La plus grande partie du corps expéditionnaire français est arrivée ; on attendait les dernières troupes vers la fin du mois de mai ou les premiers jours du mois de juin. La santé de nos soldats est bonne, et ils ont parfaitement supporté le voyage. On a malheureusement eu à déplorer un sinistre bien regrettable : le transport à vapeur l'Isère, de la marine impériale, a touché, le 17 mai, sur une roche dans le port de l'île d'Amoy et il a péri. L'équipage et les soldats passagers ont tous été sauvés. Il y avait à bord un matériel considérable d'artillerie, et on s'occupait, aux dernières dates, de faire le sauvetage du navire. Ce malheur, qu'aucune prévision humaine n'a pu empêcher, ne causera aucun retard aux opérations ; on pense, du reste, qu'on pourra sauver les canons.

« Les magasins, les hôpitaux et les ateliers de tous genres ont été établis à l'île de Chu-San, que les Français et les Anglais occupent en commun. Cette île, qui est saine, offre pour cette destination de très grands avantages. Les relations entre les deux armées étaient excellentes ; l'entente la plus parfaite ne cessait de régner entre le général de Montauban et sir Hope Grant, général en chef du corps britannique. On avait envoyé au Japon des officiers, appartenant aux deux armées, pour se procurer des chevaux. Malgré la mauvaise situation politique de ce pays, on était parvenu à acheter mille chevaux. Des transports à vapeur venaient de partir de Hong-Kong pour Yedo, afin de chercher cette remonte importante. Une acquisition semblable a été faite à Batavia, avec l'autorisation du gouvernement hollandais.

« Nous avons annoncé que le transport anglais le Malabar, à bord duquel se trouvaient le baron Gros et lord Elgin, avait fait naufrage à Pointe-de-Galles, port de l'île de Ceylan. Nous apprenons que les deux diplomates sont repartis de Ceylan le 6 juin pour la Chine à bord du transport à vapeur le Peking, mis à leur disposition.

Cochinchine.

D'après une lettre de la Cochinchine, datée de Tay-sou-Thuong, le 7 mars 1860, et publiée par le Courrier du Dimanche, la situation de ce pays est des plus déplorable.

« Il est des provinces entières où le bas peuple, et même les classes ordinaires assises en sont réduits à dévorer l'herbe des champs et des racines d'arbre. Qui pis est, il ne paraît pas que nous soyons à la veille d'en finir avec ce triste état de choses, car il est certain que l'Etat ne se rendra pas tant qu'il aura un grain de riz à se mettre sous la dent. Les malheurs de ce peuple l'inquiètent fort peu. Dans les quatre provinces inférieures, le mal n'est pas si grand, et pourtant tout y est en souffrance.

« Depuis quatre mois, tous les chefs chrétiens ont été successivement arrêtés, captifs et envoyés en prison dans les préfectures, d'où ils ne sortent que morts ou pour marcher à la mort. Un prêtre indigne a été décapité ces jours derniers et un catéchiste a été livré au supplice de la strangulation.

« Une lettre que j'ai reçue le 12 du mois dernier de Saigon, me dit que le contre-amiral Page a déclaré qu'il avait trop peu de troupes pour achever la mission dont il était chargé. C'est là une très fautive idée contre laquelle il serait bien désirable qu'on protestât à Paris. Les Français disposent de plus de forces qu'il en soit besoin pour soumettre la Basse-Cochinchine. La conservation seule des provinces acquises, pourraient devenir embarrassante. Mais cet embarras disparaîtrait, et la France se trouverait placée dans une excellente situation, si l'on se décidait à établir un prince chrétien au gouvernement des parties conquises.

« Le correspondant ajoute (et ceci ne s'accorde guère avec ce qu'il vient de dire et paraît malheureusement plus certain) que l'expédition de Chine, pour laquelle on a envoyé une partie des vaisseaux et des soldats qui étaient en Cochinchine, oblige d'ajourner la solution de la question cochinchinoise. Il termine ainsi :

« En attendant, la persécution contre les chrétiens redouble ; et la colère de l'empereur Tu-Duc n'est pas prête d'être assouvie, car il est certain qu'il a dit le mois dernier devant tous les grands de la Cour : « Les étrangers ne sont venus ici que parce qu'il y a des chrétiens ; je veux exterminer jusqu'au dernier chrétien, sans cela, les Français ne s'en iront jamais. » — Pour extrait : Beckhaus.

« Nous traduisons du Morning Chronicle d'hier : — Une garde-d'honneur, composée d'un officier de l'état-major, d'un capitaine, d'une douzaine d'officiers non-commissionnés et de cent hommes, choisie parmi les Carabiniers Royaux Canadiens, ira probablement à la rencontre du Prince à la Rivière-du-Loup, et l'accompagnera durant son voyage dans la province.

« Le Prince dans les Provinces d'En-Bas. Le Prince de Galles et sa suite, après avoir visité St Jean, Frédéricton, Windsor et Hantsport, se sont rendus à Truro. Le Prince est ensuite parti pour Pictou. Si la solennité de la réception a été mesurée sur la prospérité des endroits visités, on peut dire que l'enthousiasme populaire a été le même partout. Partout les populations, moitié par curiosité, moitié par respect, se sont précipitées au devant de l'héritier présomptif du trône d'Angleterre.

« Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. Je suis heureux de pouvoir signaler la courtoisie avec laquelle M. le Dr. Robitaille, Président de la Banque d'Économie, m'a offert la grande Salle au rez-de-chaussée de cette institution, à l'usage du Bazar, qui doit s'ouvrir de nouveau lundi prochain et se continuer les jours suivants. J'ose espérer que cet acte de bienveillance engagera mes concitoyens de toutes origines, de toutes classes, à venir nous honorer de leur visite et encourager celles de nos dames qui savent surmonter tous les obstacles pour faire prospérer l'œuvre patriotique et nationale en faveur d'un monument qui perpétuera à jamais la gloire et la bravoure des deux plus illustres nations de l'univers. Chacun se montrera assez glorieux pour nous apporter son obole et nous prouver qu'il y a encore dans Québec et ses environs des cœurs généreux. Je saisis cette occasion pour offrir mes remerciements sin-

— J'en étais bien sûr. Mais je dois vous dire encore un petit mot. Nous marier à l'église, c'était la moindre chose. Nous avons fait mieux que cela. Moi, je n'ai pas les demi-mesures. Devinez-vous, ah ? — Oui, là ! — Chut ! Il ne faut point toucher à ces affaires là en riant ; vous le savez mieux que personne. Ma femme et moi, nous avons communiqué ce matin, et bien communiqué tout deux, je vous le certifie. Ainsi, vous aviez raison, monsieur ; en me quittant sur la place Saint-Sulpice, il y a cinq semaines, vous prophétisiez. Oh ! j'entends encore votre dernière parole : « Jean, je vous prédis que vous serez un jour un soldat et fier chrétien ! » Je le suis ! mes enfants le seront comme leur père ! et il ne faudra pas que les insulteurs rient trop haut ni s'avancent de trop près. Jean le Catholique a de bons points au bout de ses bras pour défendre sa foi et servir son Dieu. — Prenez garde ! La modération est aussi une vertu.

— Oui, de trottoir. Il y a un temps pour tout. J'ai réfléchi. Je ne demande rien à personne et n'entends troubler qui ce soit. Je ne veux qu'une chose, faire mon devoir à mon aise, c'est-à-dire élever une famille d'honnêtes gens : garçons de bonne conduite, filles sans reproche, et cela, dans l'intérêt de la France, qui en a grand besoin. Il n'y a pas de quoi me plaindre ni m'insulter.

— Mais vous vous-même, Jean, n'avez-vous pas plaisanté maintes fois sur ceux dont vous partagez aujourd'hui la croyance ? — Oui, et je ne me gênaï guère.

— Alors, etc. — Alors, ceux, petits ou grands, que j'ai offensés en leur croyance religieuse auraient dû me punir par une taloche à pleine joue. Ils auraient peut-être reçu des boucraides, du moins ils auraient eu mon estime, et leur sainte colère m'aurait fait une leçon. — Jean ! Jean !

« Je n'eus pas le triste courage de le réprimander. D'ailleurs, je cherchais des objections et je n'en trouvais pas. Il me parut assombré. Je posai ma main sur son épaule en souriant : « Solide et fier ! » — Ah ! vous le voyez, monsieur mon parrain, car vous êtes le parrain de ma conversion, il n'y a pas de ma faute, et c'est vous-même qui l'avez prédit : « Solide et fier ! » — A demain donc.

« Le lendemain, j'assistai à la messe du mariage. Il y avait peu de monde : une dizaine de personnes et cinq ou six enfants. Je faisais, avec tout le soin possible, honneur aux mariés par l'aristocratie de ma vie, je regrettais de n'avoir pas un ruban rouge et une croix à ma boutonnière !

« Après la messe, j'allai faire ma visite aux nouveaux époux dans la sacristie. On m'attendait évidemment. Je fus salué comme ne le fut jamais un personnage d'importance. Les enfants surtout me regardèrent d'un air de vénération très amusante.

« Mais voici Jean en habit, bien ganté, bien cravaté, chaussure parfaite, une physionomie tellement digne que j'hésitais à le reconnaître.

« Près de lui, la mariée. On l'eût dite confuse de son élégance, et sa figure brune de ménagère raisonnable, semblait expliquer qu'une si belle toilette avait pour but unique d'honorer Dieu.

« Je serrai la main de Jean, en ami. Je ne sais pourquoi je présentai de même la main à Mme Jean. Mon cœur ne savait quel entendre de l'amitié et du respect ! Le respect m'inspira de porter à mes lèvres

« Je suis heureux de pouvoir signaler la courtoisie avec laquelle M. le Dr. Robitaille, Président de la Banque d'Économie, m'a offert la grande Salle au rez-de-chaussée de cette institution, à l'usage du Bazar, qui doit s'ouvrir de nouveau lundi prochain et se continuer les jours suivants. J'ose espérer que cet acte de bienveillance engagera mes concitoyens de toutes origines, de toutes classes, à venir nous honorer de leur visite et encourager celles de nos dames qui savent surmonter tous les obstacles pour faire prospérer l'œuvre patriotique et nationale en faveur d'un monument qui perpétuera à jamais la gloire et la bravoure des deux plus illustres nations de l'univers. Chacun se montrera assez glorieux pour nous apporter son obole et nous prouver qu'il y a encore dans Québec et ses environs des cœurs généreux. Je saisis cette occasion pour offrir mes remerciements sin-

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

Monsieur le Rédacteur. En vertu de quelle loi les Directeurs du Grand-Tronc, ou leurs employés, permettent-ils de faire paquer les vaches ou autres animaux sur la voie du chemin de fer ? L'accident qui vient d'arriver à Etchemin, sous les circonstances que le public connaît, devrait rigoureusement attirer l'attention des Directeurs à cet effet. N'attendons pas qu'il y ait des cadavres pour s'appuyer sur le sort des familles. Prévenons des dangers de la vie de chacun, c'est le devoir de l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc.

« J'informe donc publiquement que de droit que l'état de chose dont je parle existe ici. Il y a plusieurs vaches qui paquent journellement aux alentours du dépôt de St. Jean, et on m'informe que ce n'est pas le seul endroit, sur la rive sud, en bas de Québec, où ces paquages s'obtiennent.

Je suis, etc.

STANISLAS DRAPE

Etat de la Température en 1859 et 1860.

TABLEAU DEMONSTRATIF.—JUILLET.

Table with columns for 'POINTS LUNAIRES', 'ÉTAT DU CIEL', and years 1859 and 1860. It details weather observations for various moon phases and sky conditions.

REMARKS.—Il appert par le tableau ci-dessus que le mois de juillet dans chacune des deux années de 1859 et 1860, a été d'une égale température.

St. Jean-Port-Joly, 1er août 1860.

Stanislas Drapcau.

Décès.

A St. Frédéric de la Beauce, le 28 juillet dernier, à l'âge de 77 ans et 3 mois, M. Joachim Delisle, ancien menuisier.

La rentrée des ÉLÈVES DU PENSIONNAT des RELIGIEUSES de l'HÔPITAL-GENERAL, aura lieu le TRENTE d'AOUT.

PROVINCE DU CANADA, BUREAU DU PRO-DISTRICT DE MONTAGNY, TONOTAIRE.

NOUS donnons avis qu'en vertu de notre ordonnance en date de ce jour, le procès-verbal d'enchère et de vente préalable des immeubles ci-après désignés, a été déposé en notre bureau afin d'y recevoir des sur-enchères pendant six semaines, après quoi il sera donné un titre de vente au plus haut enchérisseur.

LA rentrée des ÉLÈVES DU PENSIONNAT des RELIGIEUSES URSLINES, aura lieu le PREMIER SEPTEMBRE prochain.

GRANDE Exposition Provinciale MONTREAL

A L'OCCASION DE LA VISITE DE SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE DE GALLES.

LA CHAMBRE DES ARTS ET MANUFACTURES ASSISTÉE DE LA CO-OPÉRATION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU B.-C.

CONCACRE LA SOMME DE \$50,000 à \$60,000 APIN DE RENDRE CETTE EXPOSITION LA PLUS COMPLÈTE QUI AIT JAMAIS ÉTÉ FAITE DES

Produits industriels du Canada. L'Exposition sera ouverte le 24 ou le 25 d'AOUT prochain.

DES EFFETS POUR L'EXPOSITION SERONT REÇUS LE ET AVANT LE 14 D'AOUT PROCHAIN.

PAR un arrangement spécial de la Chambre d'Agriculture, les Instruments d'Agriculture exhibés à Québec, et qui y concourront pour les prix d'argent, seront aussi reçus jusqu'au 23 d'aout, au Palais de l'Exposition à Montréal, et pourront concourir pour les médailles, etc.

Articles Manufacturés en Canada. seront reçus et pourront concourir pour les médailles et prix.

Un engin à vapeur fournira la force motrice à toute machine qu'on désirera faire fonctionner.

Le fret de tous articles exposés, sera payé, aller et retour, sur toutes les lignes de chemins de fer et bateaux à vapeur, par la Chambre d'Agriculture.

Tous les articles envoyés à la Chambre, adressés au soussigné et marqués "POUR L'EXPOSITION", seront, s'ils sont approuvés, exposés sans charge d'entrée.

Des blancs d'application pour entrée et toute autre information peuvent être obtenus en s'adressant au soussigné.

Voilà l'histoire de mon cousin Jacques Morel. Pour n'être point romanesque et n'avoir ni amour, ni duel, ni suicide, ni enlèvement, elle en vaut bien une autre.

COLLEGE DE NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE DE LEVIS.

CETTE INSTITUTION qui est maintenant sous la direction des MESSIEURS du SEMINAIRE de QUEBEC, pour tout ce qui concerne les études et la discipline, rouvrira ses CLASSES le CINQ de SEPTEMBRE prochain.

L'enseignement se divisera en deux cours, comme par le passé. Le cours inférieur aura principalement pour objet les ÉLEMENTS de la LANGUE FRANÇAISE et de la LANGUE ANGLAISE, et le perfectionnement de l'ÉCRITURE.

Les élèves de ce cours qui voudront faire des études classiques recevront chaque jour des leçons de LATIN de manière à pouvoir entrer en QUATRIÈME à la fin du cours.

Aucun enfant ne sera admis comme élève, à moins qu'il ne sache lire et écrire passablement.

Le costume consistera en une casquette, une blouse, un pantalon d'étoffe noire et une ceinture de cuir, telle qu'elle est déjà en usage.

Les élèves seront pourvus de linge et d'habits en quantité suffisante, pour être toujours en état de propreté convenable.

L'institution fournira aux élèves un lit sans linge, ni couvertures pour TROIS ANNIÉES par année, et un lit complet pour SIX.

Le prix de la pension est de \$80 pour l'année scolaire, payable d'avance par quartiers.

Les parents qui désirent placer leurs enfants au collège, cette année, pourront avoir tous les renseignements qu'ils désirent, en s'adressant à M. le Curé de Notre-Dame, avant le PREMIER jour de SEPTEMBRE prochain, mais pour l'admission définitive, les élèves devront être présentés au Directeur du Collège, un des quatre derniers jours avant la rentrée.

Notre-Dame de la Victoire de Lévis, le 6 août 1860.—8 avril.

Département des Terres de la Couronne.

EST par le présent donné que les terres ci-dessous mentionnées, situées dans le comté de St. Maurice, Bas-Canada, seront offertes en vente le et après le QUINZIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à raison de 30 cents par acre :

Township de Shawingon. 1er Rang.—Nos. 15, (114 acres), 22, 23, 25, 27, 37 (139 acres chaque).

2e Rang.—Nos. 19, 23 à 26, 28 à 39 (100 acres chaque).

3e Rang.—Nos. 5 (59), 6 (59), 7 (59), 8 (61), 10 (72), 13, 14, 17, 21, 22, 24 à 27, 44, 45, 47, (100 acres chaque).

4e Rang.—Nos. 1 (66), 5, 11, 21, 23, 25, 26, 45 (100 acres chaque).

5e Rang.—Nos. 13, 27, 28, 29 (100 acres chaque).

6e Rang.—Nos. 14, 15, 16, 22, 31, 32 (100 acres chaque).

7e Rang.—Nos. 16, 19, 20 (100 acres chaque).

8e Rang.—Nos. 2, 9, 10, 12, 13, 14, 18 (123 acres chaque), 34 (85), 35 (82), 36 (80), 37 (76), 38 (71), 39 (68).

Range B.—Nos. 1 (84), 2 (77), 3 (78), 4 (86), 5 (87), 6 (89).

Township de Caxton. 1er Rang.—Nos. 7, 11, 12, 13, 14, (104 acres chaque), 15 (70), 16 (70), 17 à 33 (104 acres chaque).

2e Rang.—Nos. 3, 8, 9, 17 à 30, (104 acres chaque), 31 (102), 32 (85), 33 (78).

3e Rang.—Nos. 10, 21 à 30 (104 acres chaque), 31 (27).

4e Rang.—Nos. 21 à 29 (104 acres chaque), 31 (100).

5e Rang.—Nos. 22 à 31 (104 acres chaque), 32 (100), 33 (53).

6e Rang.—Nos. 20 à 33, (104 acres chaque).

7e Rang.—Nos. 16 à 33, (104 acres chaque).

8e Rang.—Nos. 8 à 25, (104 acres chaque).

10e Rang.—Nos. 1 à 3, (104 acres chaque), 4 (94), 5 à 7, (104 acres chaque), 8 (94), 9 (104).

GRANDE DECOUVERTE POUR Rhumes, Toux, Consommation naissante et pour le soulagement des pulmonaires, dans un état de maladie avancée.

CETTE grande découverte est connue à Montréal et dans ses environs, pour surpasser tout autre, pour la guérison des maladies de la GORGE et des POUMONS, qu'il est inutile de publier des témoignages plus longs en faveur de ses vertus.

On est convaincu, que les personnes qui consulteront ce Monsieur, pour ces sortes de maladies, se sauveront du danger d'une mort certaine, dans plusieurs cas.

M. le Rédacteur. Je lisais il y a quelques jours le dictionnaire historique des hommes illustres du Canada et de l'Amérique par Bihaud, jeune.

Le savant monsieur, à la lettre G de son ouvrage, cite en traitant des mentions honorables le nom de Benjamin Globensky, écrivain, médecin pratiquant de cette ville, et il ajoute : " Dans le cours de sa pratique, il a trouvé ce qu'on croyait introuvable, un remède pour la consommation; l'efficacité en est éprouvée par les cures dont nous avons l'attestation, et il n'est besoin que d'un peu moins de modestie chez ce citoyen pour que son traitement soit connu généralement comme un des plus belles découvertes modernes.

C'est pour corroborer ce juste témoignage rendu aux talents de monsieur le docteur Globensky que je réclame une place dans les colonnes de votre journal afin de donner publicité aux faits suivants :

Je fus atteint, il y a quelques années de douleurs vives à la poitrine et à l'estomac. Je consultai des hommes de l'art des plus célèbres de cette ville, qui, après avoir fait tout ce qu'ils pouvaient faire pour moi déclarèrent que la maladie dont j'étais frappé était incurable, et que je ferais mieux d'aller finir mes jours à l'hôpital.

Pendant un an le mal s'aggrava tous les jours de plus en plus, et je devins d'une faiblesse extrême. J'avais depuis plusieurs mois une toux sèche qui augmentait graduellement; plus tard je crachai beaucoup de matière. J'éprouvais une telle difficulté à respirer que je ne pouvais dormir qu'à demi assis. Lorsque j'essayais de me coucher, j'avais des accès de toux qui duraient quelquefois pendant une heure, ce qui m'affaiblissait considérablement; enfin tous les symptômes de la consommation se manifestèrent ouvertement. J'étais si faible et si maigre que l'on disait partout parmi ceux qui me connaissaient que je n'en guérirais jamais.

Dans ce cas le médecin qui me soignait, me déclara que j'étais atteint d'affections pulmonaires et qu'il n'y avait aucun remède pour combattre cette maladie.

J'entendis alors parler du docteur Globensky, qui avait dit, on fait des cures merveilleuses dans des semblables cas. Je me rendis chez lui, et après avoir examiné les symptômes que ma maladie présentait, il me dit qu'il avait l'espoir de me guérir. Je me mis sous son traitement et après quelques jours je commençai à en ressentir les effets bénéficiaux. La toux diminua graduellement; l'appétit me revint, et je fus, au bout de quelques mois complètement guéri. Je vous dis de ce temps d'une santé parfaite, et je suis heureux, monsieur le Rédacteur, de pouvoir donner ce faible témoignage de reconnaissance au docteur Globensky qui dans cette circonstance m'a donné la vie.

NARCISSE G. LANGEVIN, Grand, Rue St. Joseph No. 80. Montréal, 16 déc.

NOUS sommes heureux d'avoir à enregistrer la guérison de Messire CHARLES LENOIR, du Séminaire de Saint-Sulpice et Directeur du Collège de Montréal, un de nos Prêtres Canadiens les plus distingués par ses sciences et par ses vertus.

Thabilité reconnue du Dr. GLOBENSKY, dans le traitement des maladies de poitrine, bronchites, rhumes et toute espèce de toux nous dispense de tous commentaires, c'est pourquoi nous nous bornons à publier la lettre ci-dessus.

Montréal, 21 décembre 1859.

MONSIEUR. Cette lettre a pour but de reconnaître la. Que Messire CHARLES LENOIR, prêtre du Séminaire de St. Sulpice et Directeur du Collège de Montréal, était, il y a trois ans, atteint d'un mal de poitrine d'une tumeur continue telle que son état de santé était regardé par tous comme désespéré.

Mon cher Docteur, En acquittant ici une partie de la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers vous pour les soins que vous m'avez portés durant ma maladie, je crois de mon devoir de vous dire que j'ai vu tous les symptômes de la consommation lorsque je me remis entre vos mains. Je crachais le sang; j'éprouvais cette débilité générale et graduelle de si triste augure, et j'étais presque désespéré quand, pour avoir inutilement essayé les voyages de la mer, le changement de climat, et plusieurs autres remèdes j'entendis parler de vos guérissons de consommation. Je n'hésitai pas à requérir vos soins. Depuis, j'ai suivi de point en point vos prescriptions et à l'heure qu'il est, je suis parfaitement guéri; je dirai même que ma santé est meilleure qu'elle n'a jamais été.

Permettez-moi donc, cher docteur, de réitérer l'expression de ma vive reconnaissance pour vos bons soins, et vous prie de vouloir bien me croire, Votre tout dévoué CHARLES LANGEVIN.

Docteur GLOBENSKY, Montréal.

Actions de la Banque de Québec. ON demande à acheter quelques actions de cette Banque.

Armurier, Mécanicien et Artificier. L. LEMOINE, Rue St. Olivier, N. 13, faubourg St. Jean, continuera ses travaux comme par le passé, et de plus aura toujours en main un assortiment varié de PIÈCES d'ARTIFICE, pour fêtes publiques ou réjouissances particulières.

MOULINS DES ESCOUMINS. A VENDRE aux établissements de colle, PLANCHES, BOIS POUR PALISSADES, etc., le tout à des prix très modérés.

L. C. TETU & Cie. 9 juillet 1860.

TAPISSERIES. ON vient de recevoir 27 ballots de TAPISSERIES assorties de toutes qualités et de prix, par le Comte de Elgin, chez CHS. McDONALD et FILS, Marché de la Haute-Ville.

TRANSPARENTS POUR L'ILLUMINATION.

ON peut se procurer à la librairie de J. T. BROUSSEAU, à des prix comparativement très réduits, des TRANSPARENTS sur TOILE ou sur PAPIER pour L'ILLUMINATION. Chaque transparent porte deux emblèmes et une inscription soit en français, soit en anglais, au goût de l'acheteur.

BAZAR. LES DAMES de la CONGRÉGATION de ST. PATRICE tiendront, dans le mois d'OCTOBRE prochain, un BAZAR, pour venir en aide à L'ASILE ST. BRIGITTE. Les Dames suivantes ont eu la bienveillance de consentir à présider aux tables :

MME. ALLEY, MME. LANE, MME. PETERS, MME. FLANIGAN, MME. LILLY, MME. O'LEARY, MME. J. D. BROUSSEAU.

MME. PARKIN, présidera à la table de rafraîchissements.

BAZAR. Le public en général et les amis de l'éducation en particulier sont respectueusement informés qu'il y aura le 15 SEPTEMBRE prochain, et les jours suivants à la belle salle de la HALLE JACQUES-CARTIER, à St. Roch, un BAZAR, dont le produit sera spécialement affecté à la construction d'une MAISON d'ÉCOLE SUPÉRIEURE pour les GARÇONS de ST. SAUVEUR.

M. M. BROUSSEAU, Secrétaire.

BAZAR. Les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu JEAN BLANCHET, en son vivant CHIRURGIEN, de la Cité de Québec, sont priées de présenter leurs comptes, et toutes celles endettées envers la susdite succession sont aussi requises de s'adresser et de payer au soussigné.

TRANSPORT DE BUREAU. P. G. HUOT et A. TOURANGEAU, Notaires.

AVIS AUX CONTRACTEURS. DES SOUMISSIONS seront reçues à ce Bureau jusqu'à JEUDI, le 23 d'AOUT prochain, pour l'ÉRECTION d'une PRISON à Québec, conformément aux plans et spécifications qui pourront être examinés au Bureau de CHARLES BALDARÉ, écrivain, n. 39, rue Saint-Louis, Québec, et le après le 1er d'aout prochain.

Les Soumissions devront être adressées au " Secrétaire des Travaux Publics " Québec, et endossées " Soumission pour la Prison de Québec ". Elles devront être signées par deux personnes responsables ou plus, qui consentent à se porter garantes pour la due exécution du contrat, et àulli soumission sera reçue si elle n'est faite d'après la formule prescrite que l'on pourra obtenir ce Bureau, ou au Bureau de M. BALDARÉ.

Par ordre, T. TRUDEAU, Secrétaire.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS. Québec, 25 juillet 1860.

AVIS AUX CONTRACTEURS. DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Bureau jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 19 d'AOUT prochain, pour les ouvrages qui se rattachent à l'élargissement et au creusement du Rock Cut, près de l'extrémité supérieure du Canal Lachine.

Des plans, sections et spécifications de l'ouvrage peuvent être vus à ce bureau, et au bureau de J. G. SIFFEL, Canal Lachine, et le après le 20 courant, ou des blancs de soumissions peuvent aussi être obtenus d'un caractère exceptionnel, le Commissaire des Travaux Publics ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission.

Les signatures de deux personnes solvables résidant dans la Province et consentant à se porter caution pour la due exécution du contrat, doivent accompagner chaque soumission.

Par ordre, T. TRUDEAU, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, 16 juill. Québec, 13 juillet 1860.

UN INSTITUTEUR muni de diplôme d'École Modèle, enseignant, le Français, l'Anglais, le Latin, la Musique Vocale et Instrumentale, jouant l'Orgue, etc., depuis plusieurs années : disponible en juillet. S'adresser à ce bureau.

ANT. PAQUET, Marchand de Bois à Commission, No. 22, Rue Ste. Geneviève, Faubourg St. Jean, entre les rues St. Olivier et Latournelle, Québec, informe respectueusement Messieurs les Marchands de Bois des environs de Québec qu'il recevra des Commissions dans cette branche de commerce, à des conditions très raisonnables.

La longue expérience qu'il a dans cette branche, l'assiduité qu'il apporte à ses affaires, lui font espérer que Messieurs les Marchands voudront bien lui accorder leur confiance, et l'honneur de leur patronage.

Il saisit cette occasion pour informer le public en général qu'il doit retourner au Palais, par les premiers jours de ce mois, une quantité considérable de Bois de toutes sortes, comme Planches de toutes qualités, Madriers, etc., qu'il vendra, soit en gros, soit en détail, et à des prix modérés, sur le Quai du Palais, où il se tiendra constamment chaque jour.

Il prie Messieurs les Marchands qui voudront bien le favoriser de leur patronage de lui adresser leurs lettres à sa résidence, telle que mentionnée ci-dessus.

16 avril 1860.

Bols à Lait. 100 PANIERS de BOLS à Lait à vendre par les soussignés, rue Arthur, près de la Nouvelle Douane.

Un assortiment complet de FAIENCE assortie : Service à thé, à Déjeuner, à Dîner, et à Toilette richement décoré, portant l'impression du Castor, avec motto canadien.

J. B. PLAMONDON, AVOCAT. BUREAU N. 43, Rue Saint-Joseph, St. Roch, près la Rue du Pont. Dans la maison de M. MICHEL MONTGOMERY, en face de cell occupée par W. LAURENCE, écr., N. P.

A Vapeur "Anglo-Saxon" des CHAPEAUX d'ETE, RUBANS, PLUMES, LACETS et SOIES. Articles de nouveautés attendus par chaque steamer Canadien.

BUREAU D'AVOCAT. LES soussignés ont formé société comme avocats sous les noms et raisons de CANNON et CASGRAIN, et établi leur Bureau, rue du Parloir, No. 2 près du Couvent des Ursulines.

L. A. CANNON, O. A. CASGRAIN. 30 mai 1860. 4m. 97

Succession de J. Hewitt. TOUTES les personnes endettées à la dite succession sont priées de payer immédiatement, et toutes réclamations contre la dite succession peuvent être envoyées au bureau, Porte St. Jean.

SUCCESSION DE FEU DR. BLANCHET. AVIS. TOUTES les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu JEAN BLANCHET, en son vivant CHIRURGIEN, de la Cité de Québec, sont priées de présenter leurs comptes, et toutes celles endettées envers la susdite succession sont aussi requises de s'adresser et de payer au soussigné.

H. BLANCHET. 22 juillet 1859.

AVENIRE.—Une TERRE située au second rang de Saint-Raphaël, Comté de Bellefleur, contenant un arpent huit perches et demie de front sur vingt huit arpents de profondeur, ancienne propriété de Sieur P. R. MARTINEAU, prix modéré. S'adresser à Québec, à M. LEBLANC, HARDY et PARE.

TRANSPORT DE BUREAU. P. G. HUOT et A. TOURANGEAU, Notaires.

ON transporte leur bureau dans la maison de M. DOSTIE, boulanger, N. 42, Rue St. Joseph, St. Roch, à côté de la Maison de Pompe et Station de roue.

MME. WINSLOW, Une nourrice expérimentée et une femme médecin, attire l'attention des Mères sur son SIROP CALMANT, Pour le Percement des Dents des Enfants, qui facilite considérablement le percement des dents, en adoucissant les gencives, et en prévenant toute inflammation—il fera disparaître les DOULEURS, et les SPASMES, etc.

Règle sûrement le bon fonctionnement des Broyaux. Mères procurez vous en, et la santé de VOS ENFANTS ET VOTRE PROPRE SANTÉ S'EN TROUVERA BIEN.

Nous avons fait et vendu cet article depuis plus de 10 ans, et nous pouvons dire avec confiance et vérité, ce que nous ne pouvons dire d'aucune autre médecine. Jamais il n'a manqué de produire son effet, lorsqu'on s'en est servi à temps.

Un autre fait tout le monde en est satisfait, et par les termes très favorables de ses effets magiques et de sa vertu médicale. Nous parlons avec confiance de cause, après 10 ans d'expérience, et nous engageons notre réputation pour la vérité de ce que nous affirmons. Presque toujours, lorsque l'enfant souffre et est faible, une dose de Sirop le rendra bien 15 à 20 minutes après l'administration de la dose.

Cet précieuse préparation est la prescription d'une des nourrices les plus expérimentées et les plus habiles de la Nouvelle Angleterre, et n'a jamais manqué de produire ses effets, dans des MILLIERS DE CAS.

Il n'a pas pour seul effet d'éloigner les douleurs de l'enfant, mais il fortifie son estomac et ses bourses, corrige les acidoités, et donne du ton et de l'énergie à tout le système. Il fait presque instantanément disparaître les COLIQUES et les VENTS, prévient les CONVULSIONS qui, si elles ne sont pas soignées immédiatement, donnent la mort.

Nous croions que c'est le plus sûr remède du monde.

Nous dirons à toutes les mères qui ont des enfants souffrants d'une douleur quelconque—que vous préjugez ou ceux des autres ne vous empêchent pas de donner à vos enfants un secours sûr—qui absolument sûr.—Des directions accompagnent chaque bouteille. Il n'y a de pur que celui qui porte la face-simile de CURTIS & PERKINS, New-York, sur l'extérieur de l'enveloppe.

A vendre chez tous les droguistes par tout le monde. Bureau principal, N. 13, Rue Cedar, New-York. Prix seulement 25 cents la bouteille.

14 octobre 1850. 12m 22

